



Grappe métropolitaine de logistique et transport
de Montréal, CargoM

Réflexion 2050 Ville de Montréal

17/10/2022

Pour toute question ou tout complément d'information sur le mémoire ou relié au secteur de la logistique et du transport de marchandises, veuillez contacter M. Mathieu Charbonneau, directeur général de CargoM au 514 508-2609 ou par courriel mcharbonneau@cargo-montreal.ca

Nous croyons sincèrement que la Réflexion 2050 de la Ville de Montréal doit aborder très clairement le sujet du transport de marchandises et de la logistique urbaine

Le transport de marchandises est l'un des piliers de l'économie québécoise

Le transport de marchandises est l'un des piliers de l'économie québécoise en raison des retombées économiques qu'il génère, soit près de 13,4 milliards de dollars en 2015¹ et de la création, de plus de 115 000 emplois directs et de qualité. Il permet de répondre aux besoins des consommateurs dont les habitudes changent avec une croissance fulgurante des achats effectués en ligne et qui génèrent des mouvements de transport supplémentaires pour effectuer les livraisons. Ces changements de comportement des clients obligent le secteur de la logistique et du transport de marchandises à être réactif aux demandes et à structurer ses chaînes de distribution afin qu'elles soient efficaces, peu coûteuses et rapides pour livrer en fonction des engagements pris par les vendeurs.

Plus spécifiquement, pour le Grand Montréal qui bénéficie d'un positionnement géographique extrêmement avantageux pour les échanges commerciaux avec les États-Unis, l'Europe et même l'Asie, le secteur du transport de marchandises est crucial. La chaîne logistique s'appuie sur des infrastructures intermodales performantes, notamment celle du port de Montréal qui, avec l'aide de ses partenaires, dessert le continent en entier et fait de la métropole la véritable plaque tournante des marchandises et porte d'entrée en Amérique du Nord. L'industrie du transport de marchandises et de la logistique est un secteur vital pour le bon fonctionnement de l'ensemble des activités économiques de la métropole et génère 115 000 emplois (45 000 emplois directs et 70 000 emplois indirects)². Plus de 400 millions de tonnes de marchandises sont manipulées annuellement au Québec, dont 142 millions dans le Grand Montréal. Avec un accès direct à 135 millions de consommateurs nord-américains dans un rayon de 1 000 kilomètres, la métropole, son port, son aéroport, ses infrastructures ferroviaires et routières et ses partenaires logistiques assurent la fiabilité et la compétitivité de la plaque tournante.

Cette dernière offre le temps de séjour (*Dwell time*) des conteneurs parmi les plus courts de la côte est de l'Amérique du Nord. En plus de tarifs concurrentiels, pour le moment, notre région métropolitaine permet à nombre d'entreprises d'atteindre efficacement les consommateurs du Québec et de l'Ontario ainsi que ceux du Midwest américain, que ce soit par transport routier ou ferroviaire. Toutefois et afin de rester un joueur de premier plan, nous devons prendre en considération certains enjeux et préoccupations pour lesquels nous souhaitons collaborer avec le

¹ Source : Conseil du patronat du Québec (CPQ), *La contribution du transport des marchandises à la prospérité du Québec*, 2017, page 5.

² Source : Étude KPMG-Secor pour CargoM sur l'industrie de la logistique et du transport de marchandises, 2014, page 20.

gouvernement afin d'accroître notre compétitivité, de poursuivre notre croissance et de continuer à engendrer des retombées positives pour notre secteur. Ces enjeux sont :

- Fluidité dans le Grand Montréal ;
- Compétitivité et complémentarité ;
- Pénurie de main-d'œuvre.

CargoM, la Grappe métropolitaine de logistique et transport de Montréal

Mise en route en 2012 et s'inscrivant dans la stratégie de développement économique du Grand Montréal, la Grappe métropolitaine de logistique et transport de Montréal, CargoM, a pour mission de rassembler tous les acteurs de la logistique et du transport de marchandises du Grand Montréal. Des acteurs dont les activités favorisent la plaque tournante du Montréal métropolitain autour d'objectifs communs et d'actions concertées en vue d'en accroître la cohésion, la compétitivité, la croissance et le rayonnement.

CargoM regroupe près de 70 membres représentant les secteurs des transports routier, ferroviaire, aérien, maritime, mais aussi les intermédiaires transitaires logistiques, les comités et les associations, les administrations et les infrastructures partagées ainsi que les institutions d'enseignement et de recherche.

C'est autour des chantiers de travail que les membres de CargoM collaborent pour mettre en place des projets, des initiatives et des outils afin d'augmenter la fluidité de la chaîne logistique, d'attirer de nouvelles entreprises pour le développement économique et l'emploi, mais aussi pour faire rayonner l'efficacité et la performance de la plaque tournante du Grand Montréal à l'international.

Les quatre chantiers de travail de CargoM sont :

- **Opportunités de développement sectoriel** dont le mandat est de doter les intervenants de la logistique et du transport de marchandises du Grand Montréal d'outils et de mesures pour améliorer leur compétitivité et accroître leur contribution au développement économique du territoire.
- **Communication et rayonnement** dont le mandat est de bâtir une communication efficace et dynamique ainsi que de promouvoir les activités de la Grappe et d'assurer le rayonnement de l'industrie afin de faire connaître le milieu du transport de marchandises et de la logistique aux gouvernements, à la population et aux parties prenantes.
- **Innovation et fluidité** dont le mandat est de favoriser, de développer et d'implanter des projets améliorant la fluidité et contribuant à la mise en place de projets d'infrastructures et de technologies de pointe. Ces projets entraînent une optimisation des opérations de logistique et de transport dans l'optique d'améliorer la compétitivité des entreprises du secteur.

- **Main-d'œuvre** dont le mandat est de promouvoir les emplois du secteur auprès de la relève en démontrant les opportunités offertes par l'industrie ainsi que de valoriser la formation et les politiques de rétention auprès des entreprises du domaine. Notre Journée Carrières remporte d'ailleurs de plus en plus de succès

La fluidité

S'assurer d'une meilleure fluidité des mouvements des marchandises et d'une utilisation améliorée des infrastructures aurait des impacts positifs pour tous. Le transport de marchandises ne doit pas se faire au détriment du transport des personnes ou vice-versa. Il est possible de favoriser la cohabitation et leur développement respectif.

- **Améliorer et optimiser les opérations de transport existantes** en augmentant la fluidité et en étant proactif sur la mise en place de mesures préférentielles telles que des voies réservées pour les camions, du transport maritime courte distance et l'installation de zones tampons sur les territoires riverains.
- **Réduction des épisodes de congestion en milieu urbain** surtout aux heures de pointe par l'implantation de mesures incitatives pour favoriser le transport de marchandises en dehors de ces périodes, entre autres.
- **Réduction des zones de congestion du système de transport** dans son ensemble par une analyse fine des données disponibles tant privées que publiques et en se dotant de priorités d'intervention sur le territoire.

Boulevard de l'Assomption et avenue Souigny

La protection des corridors de commerce et des accès portuaires terrestres doit être une priorité dans toute nouvelle perspective de développement économique du territoire dans le Grand Montréal. Avec la présence et le lancement imminent de plusieurs chantiers routiers, notamment celui du pont-tunnel Louis-H.-La Fontaine, la fluidité des mouvements doit demeurer une priorité inconditionnelle pour assurer l'avitaillement des usines de production locales et la disponibilité des produits de consommation courante.



L'une des améliorations souhaitées rapidement est le prolongement de l'avenue Souigny dans l'axe du boulevard de l'Assomption. Ce projet, en discussion depuis plusieurs années, est un projet prioritaire sur lequel nous travaillons avec la Ville de Montréal et Transports Québec pour sa réalisation.

Compétitivité et complémentarité

Si la grande région de Montréal a su se démarquer, c'est grâce à sa recherche constante d'innovation. La région doit faire face à une solide concurrence de la part des autres régions industrielles et doit faire preuve d'audace. La croissance de notre industrie passe inévitablement par la complémentarité de notre offre aux besoins de nos utilisateurs et de nos clients actuels et potentiels.

L'une des demandes les plus fréquentes des utilisateurs et des clients qui veulent s'établir ici est la disponibilité de terrains prêts à l'investissement. En d'autres mots, des terrains *shovel ready*. Cela facilitera le travail de promotion de l'industrie, rassurera les investisseurs et donnera un avantage supplémentaire à la région de Montréal.

Concrètement, la mise à la disposition et l'utilisation judicieuse des terrains industriels inclus dans la zone industrialo-portuaire, tout comme les terrains vacants à proximité du port, permettront l'atteinte de plusieurs de nos objectifs économiques, de croissance, d'efficacité et d'efficience. Le développement d'une stratégie inclusive qui attire et favorise la colocalisation d'entreprises dont les activités sont complémentaires ou à valeur ajoutée à celles du port profitera non seulement à la région de Montréal, mais à l'ensemble du Québec, en réduisant les temps de transport de marchandises et l'émission de GES.

Protection des espaces d'opération du secteur de la logistique et du transport

Le Plan de mobilité durable (PMD) doit clairement définir la protection des espaces d'opération du secteur de la logistique et du transport pour des raisons stratégiques. En protégeant ces espaces et leurs usages, on s'assure d'une meilleure cohabitation entre les activités logistiques et les résidents de ces secteurs.

Trop souvent, des autorisations de constructions résidentielles sont données à proximité de ces espaces, sans obligation de zones tampons ou d'installations de mitigation (mur antibruit, espace végétalisé). En résultent des conflits avec les citoyens demandant à limiter, voire à interdire, les activités de logistique et de transport. Le PMD doit être proactif sur cet enjeu qui touche à la compétitivité, mais aussi au développement durable et au bien-être des citoyens tant pour les riverains que pour les consommateurs. La protection des espaces d'opération permet à notre industrie de se concentrer sur sa mission première, soit celle de faire croître les échanges au bénéfice de ses utilisateurs, de ses clients et de la population québécoise en entier.

Pénurie de main-d'œuvre

La pénurie de la main-d'œuvre est un défi qui touche l'ensemble des secteurs et des industries au Québec. Plusieurs commerces ou entreprises ont dû restreindre leurs heures d'ouverture ou limiter leur offre de services afin de pallier le manque de personnel. Il s'agit là d'un problème sociétal qui transcende tous les secteurs d'activités économiques. Et le secteur du transport et de la logistique à Montréal n'y échappe pas.

À cet effet, nous appuyons également les actions des comités sectoriels de main-d'œuvre (CSMO), de Camo-Route et du CSMO-Maritime. Il s'agit d'un bel exemple de rassemblement des forces et des intérêts de partenaires de l'industrie afin de trouver des solutions durables stimulant la croissance et les retombées des projets que nous mettons en action.

Journée Carrières CargoM

CargoM, depuis sept ans, organise une Journée Carrières pour l'ensemble de la Grappe afin de promouvoir les secteurs d'avenir et les perspectives de carrière dans toute l'industrie. La plus récente édition a fracassé tous les records en accueillant plus de 55 employeurs et institutions d'enseignement. Les candidats ont eu l'occasion de rencontrer les employeurs à la recherche de main-d'œuvre qualifiée. Plusieurs entrevues ont eu lieu sur place et des embauches ont été concrétisées quelques jours plus tard. Cette contribution de CargoM au développement et à l'essor de l'industrie est déjà bien ancrée dans les activités incontournables de la Grappe.

Conclusion

Comme vous pouvez le constater, la Grappe de métropolitaine de la logistique et transport de Montréal, CargoM, s'engage avec passion et détermination dans ses projets afin que leurs retombées profitent non seulement à la région métropolitaine de Montréal, mais aussi à tout le Québec.

Nous croyons sincèrement que la Réflexion 2050 de la Ville de Montréal doit aborder très clairement le sujet du transport de marchandises et de la logistiques urbaine. Nous avons effleuré quelques sujets dans cette lettre, mais nous demeurons disponibles pour élaborer sur ces aspects et d'autres.

Sincèrement,

Mathieu Charbonneau

Directeur Général de CargoM